



Séance du comité VS05, 04.09.2021, 09h00 Emmentaler Schaukäserei, Schaukäsereistrasse, 3416 Affoltern i. E.

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal: Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Peter Iseli, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche.

Excuse : Reto Jordi

Début : 9 :00 heures

Urs Weiss souhaite la bienvenue aux membres présents. La journée avec partenaires initialement prévue ainsi que la visite du musée en plein air du « Ballenberg » ont dû être annulées pour différentes raisons.

Décision : Le comité accepte l'ordre du jour sans modification.

1. Procès-verbal

1.1 Séance du comité VS 04 06.07.2021

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance VS04 du 06.07.2021.

1.2 Liste des décisions du comité

La liste sera actualisée à la fin de cette journée.

2. Personnel

2.1 Démission d'Anja Marquardt

Le comité prend connaissance du courrier de démission d'Anja Marquardt, qui a fait connaître sa décision en assemblée des délégués du 15.08.2021. La démission avec effet immédiat a surpris la majorité de ses collègues.

L'accès aux comptes bancaires a été bloqué.

Décision : Le comité décide de laisser le poste de caissier / caissière vacant pour le moment.

2.2 Marche à suivre et règlement du droit aux signatures

La marche à suivre dépend entre autres de la révision des statuts de PAS (diminution du nombre de membres au comité). Afin que la bonne marche des affaires financières soit garantie en cas d'absence de Sandra Lanz, Urs Weiss et Stefan Röthlisberger seront habilités à signer à deux.

Décision : Le comité décide que Sandra Lanz continue de s'occuper de la comptabilité en collaboration avec l'entreprise fiduciaire Marty Treuhand. Urs Weiss quant à lui devient responsable des finances ad intérim. Stefan Röthlisberger et Urs Weiss ont la signature à deux pour les affaires bancaires.

3. Assemblée des délégués du 15.08.2021

Il n'était pas possible de trouver une date qui convenait et à PAS et à la fédération cantonale glaronnaise. C'est pour cette raison que l'AD de PAS a de nouveau eu lieu à Sursee.

3.1 Rétrospective des divisions

Lapins de race Suisse se dit satisfait de l'organisation de cette manifestation. Comme annoncé auparavant, le début de l'AD était trop tôt pour la division qui a de ce fait profité d'un long moment pour l'apéritif. Le travail du comité est apprécié, toutes les propositions votées ont conforté les décisions du comité.

Pour la division Volailles de race Suisse, les conditions étaient optimales, Jean-Maurice Tièche remercie l'équipe des organisateurs.

Pigeons de race Suisse remercie de la mise à disposition d'une salle plus spacieuse. L'accès était difficile à trouver. L'assemblée a duré longtemps car d'importants sujets ont été traités. Les participants ont critiqué la densité du programme, toutefois la décision d'organiser les AD en tant qu'évènement organisé sur un seul jour a été prise par les délégués eux-mêmes il y a quelques années.

L'année prochaine, l'AD devrait débuter à 9h30. La manifestation sera organisée sur deux lieux différents et nécessitera de ce fait un déplacement de Delémont à Courtemelon, les horaires devront en tenir compte.

3.2 Rétrospective Petits animaux Suisse

La démission d'Anja Marquardt a créé une grande surprise. Les craintes d'un refus du budget (du fait du montant élevé de la perte nette) se sont avérées infondées. Au contraire, les délégués ont remis certains points au budget que le comité avait supprimés.

3.3 Rétrospective secrétariat de la fédération

Sandra Lanz regrette que la salle de Pigeons de race Suisse ne fût pas dans le même bâtiment que les assemblées des autres divisions. Elle informe que 5 personnes ont cherché vainement l'AD d'Oiseaux d'agrément Suisse.

68 personnes s'étaient inscrites avant la fin du délai d'inscription. Trois fois plus de délégués ont participé au repas. Le délai d'inscription doit impérativement être respecté !

4. Communications / Urs Weiss

4.1 Remerciements

Les participants du camp jeunesse ont fait part de leur gratitude par carte postale.

Urs Weiss donne lecture d'un courrier de remerciements de Heini Hofmann.

4.1 Informations générales

Urs Weiss a participé à l'AD des deux Bâle en date du 17.07.21 et résume brièvement cette manifestation.

5. Communications / Sandra Lanz

5.1 Liste des affaires en suspens

Les affaires en suspens sont discutées.

5.2 Remerciements

Carte de remerciements de la famille de feu Paul Pius Zehnder.

5.3 Mutations

La société des „éleveurs de petits animaux de Zurich Nord“ a quitté la fédération cantonale Petits animaux Zurich, elle n'est de ce fait plus membre de Petits animaux Suisse.

5.4 Cours / FSIP

- Sandra Lanz informe que les cours sur le programme d'exposition auront lieu malgré la faible participation. Il s'agit de soutenir les organisateurs d'expositions.
- Le 2e cours sur les nouveautés du programme d'exposition a été suivi de plus de 10 participants.
- Le FSIP d'OAS a attiré une dizaine d'intéressé qui se réuniront en octobre. Beaucoup de non-membres suivent ce cours (particulièrement pour les informations concernant les permis de détention).
- Le prochain FSIP sera publié en octobre, il débutera le printemps prochain (2022).

6. Communications des divisions

6.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Urs Weiss rappelle que selon une décision du comité, les divisions peuvent envoyer un remplaçant aux séances du comité de PAS en cas d'absence du président de la division.

6.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel résume la rencontre de la Commission technique, des juges et éleveurs qui se sont rendus chez Godi Bucher à Richenthal pour discuter la mise en application concrète des fiches thématiques et pour trouver des solutions à appliquer lors des expositions. Une solution peu coûteuse consiste en la location de boxes d'exposition conformes à l'étranger qui peuvent être équipées avec une installation mobile (½ couverture sur le côté et 1/3 de pare-vue à l'avant).

Différents perchoirs ont été testés sur place (carrés, ronds, avec et sans bords cassés etc...). L'ordonnance exige des perchoirs, mais ne précise pas leur forme. La division fournira des perchoirs (plots) à chaque exposant et prendra les frais à sa charge. Le canton de Berne a octroyé un délai de transition jusqu'à fin 2021 et a accordé une dérogation pour Thoune.

Urs Weiss rappelle que 80 pigeons participeront à l'Exposition Nationale de Volailles de race Suisse en début du mois de décembre à Winterthour et que les dispositions cantonales devront être respectées.

L'assemblée générale des juges colombophiles du 29.08.2021 s'est déroulée sans heurts. Un nouveau cours pour les élèves juges sera lancé l'année prochaine. 4 candidats ont témoigné de leur intérêt et deux personnes hésitent encore à se lancer.

6.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche renseigne le comité concernant une séance d'informations pour l'application des dispositions légales sur les expositions pour l'année à venir. Plus de 100 participants se sont retrouvés en date du 14.08.2021, cette manifestation a rapporté un franc succès.

Ce jour à lieu le 2e examen intermédiaire théorique des élèves juges.

6.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli rapporte que les préparatifs pour l'exposition des lapins mâles continuent, le comité travaille encore sur la demande de soutien pour les grands événements. L'ouverture officielle est agendée au 18.02.2022 à 11 heures.

Le marquage des animaux par „Chip“ est facultatif, les éleveurs sceptiques ont l'occasion de se familiariser avec le sujet comme plus de 80 personnes lors du dernier cours. 50 autres éleveurs se sont inscrits aux prochains cours.

Pour ce qui concerne l'avenir de la division, l'autonomie reste l'objectif prioritaire. Les sujets tels que l'administration des adresses, le programme d'exposition, la vente d'articles pour les membres de la division, les assurances, le personnel, les rédacteurs, les membres du comité, le développement de la centrale de services préoccupent le comité. La collaboration avec les clubs et sociétés ainsi que les exigences des fédérations cantonales seront d'autant de défis à relever.

A la question si autonomie signifie dissolution de Petits animaux Suisse, Peter Iseli répond qu'une collaboration avec la Centrale de services prévue par la révision des statuts est recherchée.

7. Petits animaux Magazine

7.1 Séance des rédacteurs spécialisés du 12.08.2021

Urs Weiss précise que le contrat de vente de la Tierwelt conclu avec Schweizerische Agrarmedien SAM règle également les droits de marque et la reprise du journal La Tierwelt. Malgré cela, ZT Medien ne souhaite pas établir d'offre pour la production du magazine.

PAS ne dispose pas des moyens financiers de produire une année de plus 50 exemplaires de ce magazine.

SAM a demandé une proposition pour une résiliation anticipée du contrat Tierwelt à ZT Medien.

Urs Weiss demande que les membres du comité s'engage de manière positive pour l'avenir du magazine. Si un nombre minimal de 4'000 abonnés n'est pas atteint, le magazine ne sera pas viable.

Urs Weiss résume l'historique du magazine et de la commission de rédaction. A l'occasion de la séance avec les rédacteurs spécialisés des divisions, une présentation Power Point a été projetée, présentation que les membres du comité découvrent aujourd'hui.

Les rédacteurs ont été informés que leur contrat de travail qui les lie à Tierwelt AG sera résilié, mais que leur collaboration est également souhaitée à l'avenir. La Commission de rédaction future (composition à définir) a une fonction de conseillère, la responsabilité globale est dans les mains du comité. Les détails seront définis dans le cadre de la journée de réflexion en octobre.

Les rédacteurs romands ont réservé un bon accueil au projet, les opinions des autres rédacteurs sont divisées (au sujet de la rémunération et de la liberté journalistique).

Décision : Le comité donne son accord afin que la Tierwelt AG puisse résilier les contrats des rédacteurs spécialisés à la fin septembre.

7.2 Poste de rédacteur/rédactrice en chef Muriel Willi

La question se pose une fois de plus de savoir si un rédacteur en chef est nécessaire pour diriger le magazine sur le plan rédactionnel, comment la recherche d'un candidat approprié doit être menée, quelle personne est la plus susceptible de répondre aux exigences (bilinguisme, compétences rédactionnelles et techniques, aisance, flexibilité en termes d'horaires de travail, attitude personnelle et approche de la protection et du bien-être des animaux, véganisme, etc.).

Il faut également décider si Petits animaux Suisse mettra cette fonction en postulation malgré la présente offre. Étant donné que le candidat répond largement au profil d'exigences et que les prétentions salariales sont raisonnables, et compte tenu de l'énorme effort en termes de temps et d'argent que représente la recherche d'un candidat approprié,

le Comité renonce à publier le poste. Un premier entretien, purement informatif, a eu lieu, des références doivent encore être obtenues.

Les membres du Comité discutent de la manière de procéder.

Décision : Après une recherche ciblée pour un rédacteur en chef, le conseil d'administration décide de ne pas publier le poste et d'engager Muriel Willi comme rédactrice en chef.

7.3 Formes de coopération possibles

Urs Weiss et Sandra Lanz ont cherché des entreprises capables d'imprimer le magazine. Il s'agit d'entreprises spécialisées dans les journaux associatifs, qui établiront un devis pour la mi-septembre selon une grille de devis prédéfinie (identique pour toutes les entreprises). Comme déjà mentionné, ZT Medien ne veut pas soumettre d'offre. Les exigences spécifiées dans la grille comprennent la mise en page, la gestion des abonnements, les petites annonces, le bon à tirer, etc...

Une inscription a été faite au registre des marques concernant le magazine de Petits animaux Suisse (nom et lettrage). Conformément au contrat d'achat de Tierwelt, une clause de non-concurrence a été négociée avec les médias agricoles suisses, (Schweizer Agrarmedien).

7.4 Calendrier

Le calendrier prévoit que le comité déterminera les paramètres du magazine "Petits animaux Magazine" lors de la réunion du comité du 15 octobre 2021. Ensuite, la planification du magazine se fera avec les journalistes professionnels. Les contrats avec les partenaires d'impression seront également établis après la réunion du Comité. Le nouveau "Petits animaux Magazine" sera publié pour la première fois au cours de la première semaine de la nouvelle année. Il sera envoyé à tous les membres, gratuitement, pour les inviter à s'abonner.

8. Jeunesse

8.1 Championnat des jeunes 2022

Stefan Röthlisberger n'a pas assisté à la réunion du 27.08.2021, il n'a pas encore reçu le procès-verbal. La prochaine réunion est prévue pour le 14.10.2021. Les formulaires d'inscription doivent être envoyés aux participants en octobre.

8.2 Financement du championnat des jeunes

Le financement est réglé contractuellement (CHF 5.00/unité d'exposition), un budget n'est pas demandé aux organisateurs. Comme le championnat de la jeunesse aurait dû avoir lieu en 2021, un montant correspondant est mis en réserve dans les comptes annuels de 2021.

9. Protection animale

9.1 Etat actuel des travaux de la commission de la protection des animaux

Stefan Röthlisberger fait état d'une réunion agréable et constructive le 29.08.2021 et d'une équipe motivée. Les sujets suivants ont été abordés :

- Les maladies chez les lapins lors des expositions,
- Altérations potentielles des poils sensoriels chez le lapin Rex,
- Forme du crâne du bélier et problèmes d'oreilles (élevage en direction de l'Allemagne),
- Ouverture frontale des volières dans l'élevage des pigeons suggérée.

Aucun sujet n'a été reçu de Volailles de race Suisse et d'Oiseaux d'agrément Suisse.

9.2 Mise en œuvre des informations techniques

La Commission prévoit de mettre en œuvre de manière exemplaire toutes les informations techniques concernant les expositions. Mais il faut également accorder plus de poids au bien-être des animaux dans l'élevage (sur-typage). Les divisions (juges, experts) doivent exclure des expositions tous les animaux qui ne sont pas conformes aux prescriptions.

L'idée a été émise de financer un fonds à partir des recettes de la vente de La Tierwelt qui pourrait soutenir de tels projets. La prochaine réunion de la commission de la protection des animaux aura lieu le 16.03.2022 et une évaluation intermédiaire y sera faite (sur les animaux surtypés et identifiés).

Urs Weiss est contre ce fonds, il est d'avis qu'une demande devrait se faire de la part de la division à Petits animaux Suisse pour obtenir une participation financière si nécessaire.

Christian Knuchel rappelle qu'il était prévu de réaliser des enquêtes (combien d'animaux exposés/ combien de surtypés).

9.3 Coûts des conseils en matière de bien-être animal avec et sans abonnement à "Petits animaux MAG"

9.4 Décision : Le comité décide à l'unanimité de facturer les visites sur la protection animale aux non-membres à hauteur de 150 CHF et aux abonnés à hauteur de 50 CHF à partir du 01.01.2022.

9.5 Journée de la protection des animaux du 17.09.2021

Le 17 septembre 2021, de 9h30 à 16h00, la 8e conférence sur les animaux de compagnie et la 2e conférence sur l'élevage extrême de la Protection suisse des animaux auront lieu à Olten. Stefan Röthlisberger ne pouvant être présent, Sandra Lanz a accepté de suivre la conférence en ligne.

10. Commission de l'informatique

10.1 Etat actuel de la commission de l'informatique

Peter Iseli informe que les préparatifs (shop) ne sont pas encore terminés. Le programme d'exposition sera fonctionnel pour la prochaine saison d'exposition, après quoi le programme de paiement pour les expositions sera à l'ordre du jour.

11. Statuts de Petits animaux Suisse

11.1 Rétrospective des Workshops

Les Workshops ont eu lieu dans un cadre familial (sur 2 samedis avec 17 participants dont 7 représentants des comités des divisions)

Stefan Röthlisberger résume que les participants attachent de l'importance à la neutralité des coûts du centre de services ; l'introduction d'une licence a également été débattue.

Peter Iseli rapporte sur d'intéressantes discussions.

Conclusion : des propositions ont été faites qui avaient déjà été faites par le comité mais qui n'avaient pas été soutenues par les membres à ce moment-là. L'importance d'impliquer la base pour que les idées puissent être mises en œuvre est apparue clairement lors des ateliers.

D'autre part, on n'a pas suffisamment discuté des tâches que le centre de services devrait remplir.

Il ressort clairement des ateliers que rien de fondamental ne doit être modifié dans les projets de statuts qui sont sur la table aujourd'hui. (Il s'agit davantage de l'interprétation que des statuts eux-mêmes). En ce qui concerne le contenu, les suggestions d'amélioration (votes écrits, délais, etc.) doivent être incorporées et la compréhensibilité accrue. Les nouveaux statuts constituent un véritable point de friction en termes de communication.

11.2 Procédure à suivre

Les statuts révisés devraient être disponibles pour la réunion de décembre du Comité.

Peter Iseli souhaite faire remarquer à la Commission des Statuts que la structure de l'ensemble de l'entité doit être clairement définie et les sections renforcées. Une fois les structures clarifiées, il sera également possible de déterminer le nombre de membres. C'est l'évolution qui s'impose, pas la révolution. Les membres réfléchissent également à une éventuelle répartition du produit des ventes de Tierwelt. Comme Urs Weiss l'a déjà annoncé à l'assemblée des délégués, une proposition à l'assemblée des délégués est nécessaire pour cela.

Stefan Röthlisberger note combien il est important de fixer le cap, de montrer la voie à suivre. Sans ce travail préparatoire de base, toute planification est un effort inutile. Si les membres sont favorables à la création d'une unité d'un centre de services, il convient de définir clairement les tâches que cette unité doit accomplir (par exemple, adresses, années d'adhésion pour les vétérans, responsabilité des bagues, responsabilité pour la vente de matériel, etc.).

11.3 Calendrier

La Commission des statuts élabore une nouvelle proposition, qui est discutée par le comité lors du séminaire de la mi-octobre et approuvée lors de la réunion du comité de la fin novembre à l'attention de la VOK. Elle sera suivie d'une autre procédure de consultation. Le vote est prévu pour l'AD 2023.

12. Affaires de Petits animaux Suisse

12.1 Mise en œuvre de la vente de La Tierwelt

Bonne coopération dans le processus de vente avec Schweizer Agrarmedien AG.

12.2 Règlement pour la promotion de la relève

Le budget approuvé pour 2022 ne prévoyant plus de fonds pour la promotion de la relève, le règlement "Contributions à la promotion de la relève" et son annexe doivent être abrogés au 31 décembre 2021. Cela signifie également qu'en 2022, plus aucune demande de contribution pour les jeunes éleveurs lors des expositions ne sera approuvée (pas même pour les divisions et ses expositions nationales). Encore faut-il que cela soit clairement communiqué aux personnes responsables.

Décision : Étant donné qu'il n'y a plus de poste budgétaire pour la promotion de la relève conformément à la décision de l'assemblée des délégués, le Comité décide de supprimer le " Règlement des contributions à la promotion de la relève " et son annexe à compter du 31.12.2021.

Règlement relatif au soutien des activités publicitaires (Annexe)

Lors de l'AD, il a été proposé qu'au lieu de la subvention de 80% pour les activités promotionnelles, seulement le 50% soit versé. Cela ne nécessite pas une modification du règlement, mais une décision du Comité, car la répartition en pourcentage n'est pas reprise dans le règlement. Étant donné qu'une proposition lors de l'AD a décidé à une large majorité que les activités publicitaires seront financées par 70 000 CHF, le comité renonce à une nouvelle réglementation de la répartition. La réglementation doit de toute façon être adaptée aux nouvelles circonstances (vente de La Tierwelt).

Les grandes expositions, en particulier, doivent répondre à des normes et être exemplaires, c'est pourquoi il faut de plus en plus exiger l'utilisation du parc d'exposition de Petits animaux Suisse - ou d'un parc équivalent.

Décision : Le Comité décide de travailler sur le sujet lors de la prochaine réunion du comité et de le présenter ensuite à la VOK.

12.3 Emplacement de Zollikofen

Le 24.08.2021, Volailles de race Suisse a répondu à la demande de Petits animaux Suisse (location ou achat d'un immeuble pour le secrétariat/bureau de la Fédération). En principe, une vente n'est pas envisageable pour la division. Le locataire actuel ne doit pas recevoir de résiliation. Un autre local pourrait être envisagé, mais il a besoin d'être rénové en raison de dégâts des eaux. Urs Weiss, Sandra Lanz et Hans-Ulrich Zahnd examineront le bâtiment de Zollikofen. Des contacts ont également été pris avec diverses écoles d'agriculture. Celles-ci disposent également des structures appropriées.

Dans la région d'Oftringen/Zofingen/Langenthal, il existe également plusieurs possibilités de trouver une solution à court terme.

12.4 Journée d'informations de la SBV du 1.12.2021 (Union suisse des paysans)

L'Union suisse des paysans organise une journée d'information en décembre, à laquelle Sandra Lanz participera.

12.5 Membres passifs – Lettre aux Présidents

La lettre d'informations sur les membres passifs (les membres passifs ne sont pas membres de Petits animaux Suisse et n'ont donc aucun droit et aucune obligation) est envoyée aux présidents des clubs (y compris les associations cantonales et aux divisions) et à toutes les sections/sociétés concernées.

12.6 Musée

A partir du 17.10.2021, tout mécène ayant fait don d'un objet au musée pourra récupérer son objet. Un appel correspondant sera publié dans le Petits animaux Magazine. Il y a des personnes intéressées qui veulent créer un musée avec certains des objets. Fabian Schenkel s'intéresse à certaines pièces. Les livres resteront dans les archives de la Tierwelt chez Petits animaux Suisse.

Décision : Le Comité estime que les objets fournis peuvent être récupérés par leurs propriétaires d'origine jusqu'à la fin du mois de novembre.

Ensuite, les personnes intéressées par les objets restants seront avisées et le reste sera débarrassé.

12.7 Shop de Petits animaux

Les activités du Shop de Petits animaux ne se limitent pas à la vente de livres, de bagues et de boutons. Une source supplémentaire de revenus pourrait être la vente de calendriers (un calendrier par division).

Sandra Lanz présente les photos du calendrier. Le prix de vente (A3) est fixé à 29,90 CHF. Il est prévu d'imprimer un calendrier pour chaque division. Ce calendrier apportera certainement beaucoup de joie à tous les amis des petits animaux et constitue un cadeau de Noël idéal.

Décision : Le Comité accepte le projet de calendrier et charge Sandra Lanz de négocier les conditions les plus favorables.

12.8 Valorisation de la viande

Le Comité discute de l'avenir de la remorque (valorisation de la viande). La remorque entraîne des frais et n'a pas été utilisée dernièrement. Il y a un manque d'intérêt pour la valorisation de la viande et les cours.

Étant donné que les cours de valorisation de la viande peuvent également être organisés sous sa propre responsabilité avec des professionnels locaux, la remorque sera vendue.

Décision : Le Comité décide de mettre en vente au plus offrant la remorque (en l'état, non expertisé, sans garantie, sur le lieu de parcage, y compris le buffet réfrigéré).

Les aspirants et les metteurs en valeur de viande actuels sont informés par écrit que les cours peuvent toujours être organisés sous leur propre responsabilité.

13. Séminaire des 15 et 16 octobre 2021

13.1 Thèmes : Statuts et Petits animaux Magazine

Les investissements seront également abordés lors des journées de réflexion/séminaire. Des propositions d'investissement ont été obtenues de différentes banques. Une banque se présentera en personne à la réunion lors de notre séminaire. Des règlements sur les investissements sont en cours d'élaboration.

13.2 Procédure - y compris une réunion du comité

Début du séminaire le vendredi 15.10.2021 à 9 heures jusqu'au samedi 16.10.2021 à 12 heures. Une séance du comité doit également avoir lieu le vendredi.

14. Finances

14.1 Investissements

Voir point 13.1.

A partir du 30.09.2021, un état financier sera préparé pour Tierwelt AG et Petits animaux Suisse et un premier projet sera disponible pour le séminaire.

15. Demandes pour des manifestations et pour la jeunesse

15.1 Association pour la promotion des animaux de la ferme au Ballenberg / Journée des petits animaux

Sandra Lanz présente brièvement le décompte de la Journée des petits animaux organisée par l'association pour la promotion des animaux de la ferme au Ballenberg en collaboration avec l'association régionale des éleveurs de petits animaux de l'Oberland bernois.

16. Divers

Stefan Röthlisberger rapporte qu'Andreas Erisman a participé à la réunion d'un groupe d'intérêt au Strickhof le 30.8.2021. Lors de cette réunion, le problème de la détention d'animaux sauvages avec autorisation de détention a été discuté.

16.1 Délégations

16.2 Dates des assemblées cantonales des délégués

Les discussions et les dates sont discutées

16.3 Dates pour les séances du comité 2022, VOK et POK des divisions, assemblées des délégués - séances

29.01.2022 VOK / 05.02.2022 POK Volailles de race Suisse

12.03.2021 POK Lapins de race Suisse

Comme plus personne ne demande la parole, Urs Weiss clôt la réunion à 12h30 et remercie tout le monde pour les contributions créatives. Il invite les membres à déjeuner dans le restaurant de la laiterie de démonstration.

Le Président

Urs Weiss

La Secrétaire

Monica Henry